



des Alpes - Maritimes

## DECLARATION CTL DU 08/01/2013

### Suppressions d'emplois en 2013

## Les Alpes-Maritimes, encore frappée en plein coeur !!!

L'annonce du projet de loi de finances pour 2013 a confirmé les craintes exprimées par les organisations syndicales de la DGFIP depuis plusieurs semaines.

Une nouvelle fois, la Direction Générale des Finances Publiques subira des suppressions d'emplois publics alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans de nombreuses unités de travail.

La suppression programmée de 2023 équivalents temps plein s'inscrit dans la suite de la politique de suppressions d'emplois qu'a connue cette administration depuis sa création, sans qu'à aucun moment la question sur l'adéquation des moyens humains aux charges de travail ne soit posée.

Même si l'administration a beau jeu de dire que les suppressions sont en diminution depuis 2010 ce n'est pas le cas dans notre département.

Pour preuve :

- 2010 = 46 suppressions d'emplois
  - 2011 = 63 suppressions d'emplois ( 23 en filière fiscale et 40 en filière gestion publique )
  - 2012 = 59 suppressions d'emplois ( 33 en filière fiscale et 19 en filière gestion publique + ex CMI )
  - 2013 = 55 suppressions d'emplois
- *Pouvons-nous en conclure que les Alpes-Maritimes doivent à tout prix montrer l'exemple !***
- *Que la dureté des conditions de travail est moins pénible au soleil !***
- *Que l'administration a décidé de créer un second paradis fiscal sur la côte !***

Les personnels de tous grades constatent chaque jour l'accélération de la dégradation de leurs conditions de travail et la régression de la qualité du service rendu aux publics alors que la charge de travail augmente. Cela se confirme, entre autres, dans les difficultés quotidiennes rencontrées pour assurer un accueil qui soit à la hauteur des ambitions affichées lors de la fusion.

Parallèlement, la réduction des crédits budgétaires alloués en 2013 va poser rapidement la question du fonctionnement des services et de la priorisation, puis de l'abandon de missions. Pour les syndicats de la DDFIP 06, il est flagrant que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) se poursuit de facto malgré l'évolution sémantique des discours ministériel et directionnel.

Il faut donc mettre un terme à la RGPP par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, l'arrêt des restructurations actuellement programmées, le maintien d'un budget nécessaire à l'exercice de toutes les missions, une véritable discussion sur les charges de travail et la reconnaissance des qualifications des agents, en particulier par le maintien des plans de qualifications ministériels.

Les organisations syndicales de la DDFIP 06 vous informent que pour toutes ces raisons, elles ne viendront pas siéger au CTL convoqué le mardi 8 janvier 2013 et vous demandent d'annexer cette déclaration au PV.